

# "Découverte et prise en main du logiciel Clic'AMAP pour la gestion de son AMAP"



## 1. C'est quoi Clic'AMAP ?

Clic'AMAP est un outil web qui vise à faciliter :

- ✓ le travail du gestionnaire AMAP (constituer la base des membres de l'AMAP, communiquer avec eux, générer des plannings de permanence)
- ✓ le travail des référents produits (gestion et l'édition des contrats en AMAP, suivi des partenariats)
- ✓ le travail des paysans pour le suivi des livraisons (volumes, types de panier et détails nominatifs)
- ✓ le travail du réseau et du référent réseau dans l'AMAP pour avoir des données à jour et une cartographie automatique
- ✓ la transmission des responsabilités au sein des collectifs (avec l'utilisation d'un outil commun)
- ✓ la communication entre les acteurs du réseau des AMAP

Clic'AMAP est aussi un outil qui renforce la visibilité des AMAP et Paysans en AMAP en alimentant automatiquement la carte du réseau via les informations fournies par les utilisateurs.

## 2. C'est pour qui ?

Clic'AMAP est à destination des adhérents du mouvement des AMAP.

Les utilisateurs sont :

- ✓ Le gestionnaire de l'AMAP
- ✓ Les référents produits
- ✓ Les paysans
- ✓ Les amapiens

On trouve sur le site un guide utilisateur en fonction des profils auquel vous pouvez vous référer afin d'accéder à de plus amples détails.

### 3. Quels développements à venir ?

Le projet Clic'AMAP est en développement open source. Chaque membre du Réseau peut y contribuer en se rapprochant du Réseau.

Pour l'année 2017, l'équipe de développement va ajouter :

- ✓ des fonctionnalités de paiement sécurisé en ligne pour les contrats avec les paysans
- ✓ des fonctionnalités de paiement sécurisé en ligne pour les adhésions au Réseau
- ✓ des fonctionnalités pour l'établissement du contrat légal en ligne

### 4. Comment s'approprier et utiliser l'outil ? Démarche à suivre...

Le réseau de l'Isère prévoit de réaliser plusieurs soirées/formations inter-AMAP pour permettre aux AMAP et paysans de découvrir et de savoir utiliser l'outil (septembre 2017).

En attendant, les AMAP et paysans peuvent aussi commencer à se l'approprier pendant l'été!

#### La démarche à suivre :

- ✓ Pour bénéficier de codes d'accès au logiciel Clic'AMAP, votre AMAP doit créer une adresse mail générique à l'AMAP. Cette adresse mail apparaîtra ensuite automatiquement sur la cartographie des AMAP, visible depuis sur le site internet. Exemple d'adresse : amaplambda@gmail.com (attention, cette adresse email doit être différente d'une adresse personnelle d'un amapien, qui servira pour son accès en tant qu'amapien).
- ✓ Une fois que votre AMAP a créé cette adresse mail, elle doit la communiquer au réseau des AMAP ([contact@alliancepec-isere.org](mailto:contact@alliancepec-isere.org)) pour permettre la création d'un compte pour l'AMAP. Les codes d'accès à Clic'AMAP vous seront ensuite communiqués sur la boîte mail de l'AMAP.
- ✓ Vous pourrez alors vous connecter à Clic'AMAP à partir du bouton sur le site du réseau ou ici : <http://clicamap.amap-aura.org>  
*Actuellement lorsque vous vous connectez à Clic'AMAP il y a un message : ce message est sans incidence sur la sécurité de vos données mais est lié aux paramètres de Firefox.*
- ✓ Ensuite, nous vous conseillons :
  - de remplir les informations générales sur l'AMAP,
  - d'intégrer la liste des AMAPIens avec les informations qui les concernent. Ceci peut être fait par import de fichier,
  - de définir les rôles : gestionnaire de l'AMAP, référents produits ... (guides utilisateurs en pièces jointes)
  - de créer les fermes et paysans si ceux-ci ne sont pas déjà dans la liste et faire les contrats.